



LE MARIE-SANNETTE



Le petit mot du Maire

On respire enfin !!! Certes nous devons rester raisonnables, mais quand même la discipline qu'on s'est imposée finit par payer. Notre premier véritable rendez-vous sera la cérémonie du 14 Juillet. Outre la remise de gerbe et les diverses récompenses attribuées à certains d'entre vous et l'accueil des nouveaux habitants, je remettrai officiellement l'écharpe de Maire à Jean-Claude Humbert.

En fait, le premier rendez-vous, c'était les élections de juin que certains d'entre vous ont boudées et qui ont vu le succès de l'un des nôtres : félicitations à Jérôme Stein, 1^{er} Adjoint, largement élu Conseiller départemental avec Marie-Astrid Strauss. C'est une force supplémentaire pour notre commune et vous l'avez bien compris.

Dans l'immédiat, il nous faut solder les tâches et travaux bloqués par la période Covid : faire aboutir la procédure judiciaire avec le gérant du Longeau (accord ou expulsion), trottoirs rue de la promenade, (sans la Codecom), percement de la porte pour la future salle d'archives et travaux DUP du Longeau (on attend l'accord de l'ARS).

Puis vient le temps des futurs projets, à mettre au point avec vous : sécurisation de la départementale, rénovation des salles de convivialité, utilisation de l'espace scolaire, projets de nos jeunes... Les associations redémarrent, ce qui est bon pour notre vivre-ensemble et l'envie d'avoir un bel environnement. De nouveaux habitants s'installent au village... On respire, vous disais-je...



Festivités du 13 juillet !

Lors de sa réunion du 4 juin, le conseil municipal a pris la décision de maintenir les festivités pour le 14 juillet pour, enfin, se retrouver et partager un moment joyeux.

L'association du comité des fêtes a toujours relevé le défi de proposer aux habitants un temps festif avec restauration et buvette. Cette année, les membres des Carams en fête ont étudié longuement les mesures COVID en vigueur et décidé à l'unanimité de ne pas assurer ce moment.

La Commune vous propose, tout de même, de se retrouver dans le respect des gestes barrières à l'espace salle Polyvalente, pour une soirée festive dès 19h30 avec camion pizza, buvette et ambiance musicale. Le feu d'artifice sera tiré aux abords du stade de foot dès 23H avec distanciation et port du masque obligatoire. Au plaisir de vous y retrouver. D'ici là, prenez soin de vous !

CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET - INVITATION

L'ensemble de la population d'Hannonville est invité à la cérémonie du 14 juillet dès 11h (Mairie) pour le dépôt d'une gerbe au monument aux morts civils au cimetière. Dès 11h20, rassemblement à l'espace salle académique pour l'accueil des nouveaux arrivants, remise des prix concours fleurissement, remise de récompenses aux jeunes diplômés et remise d'écharpe de Maire à M. Jean Claude HUMBERT. **Un pot de l'amitié clôturera cet événement.**

EN BREF



DÉCHETS VERTS

Pour rappel, la mairie dispose d'un terrain disponible pour accueillir vos déchets verts. La Clé est à réserver en Mairie. **Il est rappelé qu'il est interdit de brûler des déchets dans son jardin et de les déposer derrière le cimetière**



A VOS DIPLÔMES

Chaque année la Commune **valorise les jeunes** qui ont décroché un diplôme en leur offrant des bons cadeaux. Ils sont invités à se faire connaître en Mairie et se rendre disponible le 14/07 (voir encart ci-dessous)

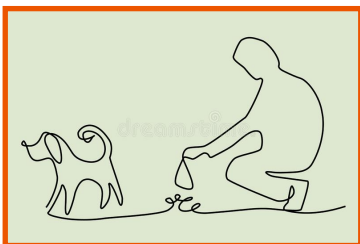
FLEURIR AUTREMENT, MAIS PAS SEULEMENT...

Une nouvelle commission « environnement » est née au sein du conseil municipal du mois d'avril afin de pouvoir agir de manière plus spécifique sur l'environnement du village : le fleurissement par exemple, en le faisant évoluer peu à peu vers quelque chose de plus durable (vivaces, bulbes, plantes peu gourmandes en eau,...), mais aussi la propreté du village (nettoyages participatifs, veille aux dépôts sauvages...), la gestion de l'utilisation de la ressource « eau » au sein de la commune, la gestion plus durable des espaces verts, l'accueil de la biodiversité... Tout un programme pour les conseillers engagés sur cette commission dans laquelle les idées ne manquent pas, mais qui aura peut être besoin, parfois, d'âmes volontaires pour la mise en place de certaines actions ! N'hésitez pas à vous faire connaître !



Pour le moment, l'équipe a nettoyé dernièrement le blason du village et réfléchit pour le fleurir de manière moins gourmande et plus durable; Elle a engagé le village dans une démarche de labellisation « commune nature » et met de nouveau en place le concours d'embellissement de la commune (anciennement « maisons fleuries ») dont le règlement est consultable sur le site de la mairie et dont les lauréats seront annoncés lors de la cérémonie du 14 juillet.

NOS AMIS LES CHIENS !

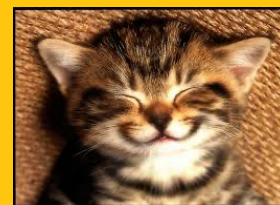


Chacun aspire à vivre et à se promener en toute quiétude sur notre territoire. Un chien quelle que soit sa taille, même s'il est très gentil et obéissant peut parfois effrayer. La Mairie recommande donc de toujours tenir les chiens en laisse lors de vos promenades. (Pour rappel, la laisse et la muselière sont obligatoires pour les chiens de catégorie 1 et 2. Ces chiens doivent également être déclarés en Mairie). Par ailleurs, il est demandé aux propriétaires de prendre l'habitude de ramasser les déjections de leur chien, y compris dans les bordures (pour info, laisser les déjections de son animal sur la voie publique est amendable).

Nous espérons pouvoir compter sur la responsabilité, sur la compréhension et sur le soutien de chacun au bénéfice de tous.

... ET LES CHATS

La commune s'est engagée avec l'EHPAD et la Résidence autonomie à étudier la stérilisation des chats errants autour des bâtiments pour éviter leur prolifération.



Bel été à tous !

Les limites de jauges dans les établissements recevant du public sont supprimées. Il est enfin possible de participer à des événements rassemblant plus de 1000 personnes en intérieur et extérieur (avec Pass Sanitaire pour certains). Nous allons pouvoir enfin reprendre une vie sociale et se retrouver. Soyons encore prudents et respectons tant que possible la distanciation et le port du masque en milieu clos.

Toute l'équipe municipale vous souhaite un bel été et de bonnes vacances